

# « À ceux de Veḷudvāra »

*Veḷudvāreyya sutta* (SN 55.7) - extraits

« Seigneur Gotama, nous avons ces plaisirs (*kāmā*), ces désirs/impulsions (*chandā*), ces envies/visées (*adhippāyā*) :

“Puissons-nous habiter un foyer rempli d’enfants, puissons-nous jouir du bois de santal de Kāsi, puissons-nous porter colliers, parfums et onguents, puissons-nous savourer l’or et l’argent, puissons-nous – à la brisure du corps, après la mort – réapparaître dans un monde paradisiaque (*sagga-loka*), une bonne destination (*su-gati*) !”

Que le Seigneur Gotama nous enseigne un *Dhamma* tel que nous puissions ...

– Maîtres de maison, je vais vous enseigner un exposé du *Dhamma* relatif à “soi-même” (*atta-upanāyika dhamma*).

Dans ce cas-là, maîtres de maison, un noble disciple (*ariya-sāvaka*) considère [les choses] ainsi :

“Je suis quelqu’un qui prend plaisir à être vivant (*jīvitū-kāma*), qui prend plaisir à ne pas être mort (*amaritū-kāma*), qui prend plaisir au bien-être (*sukha-kāma*) et qui refuse le mal-être (*dukkha-paṭikula*).

Si quelqu’un devait briser le cours de ma vie (*jīvitā voropeti*), cela ne me serait ni plaisant (*piya*) ni agréable (*manāpa*).

Si je devais briser le cours de la vie de quelqu’un qui prend plaisir à être vivant ..., cela serait déplaisant et désagréable pour cet autre.

Ce qui m’est déplaisant et désagréable est déplaisant et désagréable pour un autre.

Pourquoi imposerais-je à un autre ce qui m’est déplaisant et désagréable ?”

Ayant considéré les choses ainsi, lui-même s’applique à être écarté de la satisfaction (*paṭi-virato hoti*) [due au fait] de contrarier la vie (*pāṇa-atipātā*), il incite les autres à s’écarter de la satisfaction de contrarier la vie (*pāṇātipātā veramaṇiyā*), et il fait l’éloge du fait de s’écarter de la satisfaction de contrarier la vie.

Ainsi, sa conduite corporelle (*kāya-samācāra*) est totalement purifiée (*pari-suddhi*) de trois manières.

“Si quelqu’un devait se saisir de ce que je n’ai pas donné (*me a-dinnaṃ ādiyati*), avec l’intention de voler (*theyya-saṅkhāta*), cela ne me serait ni plaisant ni agréable.

Ayant considéré les choses ainsi, lui-même s’applique à être écarté de la satisfaction [due au fait] de se saisir de ce qui n’a pas été donné (*adinn’ādānā*), il y incite les autres, et il en fait l’éloge.

Ainsi, sa conduite corporelle est totalement purifiée de trois manières.

“Si quelqu’un devait avoir des relations (*cārittaṃ āpajjeyya*) avec “mes” femmes (*me dāresu* = les femmes “sous mon autorité” : épouse, fille, sœur, mère, domestique, esclave...)...

Ayant considéré les choses ainsi, lui-même s’applique à être écarté de la satisfaction [due au fait d’user] de la méconduite (*micchā-cāra*) en raison des plaisirs [sensuels] (*kāmesu*)...

Ainsi, sa conduite corporelle est totalement purifiée de trois manières.

“Si quelqu’un devait briser mon intérêt avec des paroles fausses (*musā-vāda*) ...

“Si quelqu’un devait me séparer de mes amis avec des paroles médisantes (*pisuṇa*)...

“Si quelqu’un devait s’adresser à moi avec des paroles blessantes (*pharusa*)...

“Si quelqu’un devait s’adresser à moi avec des paroles frivoles et des bavardages sans intérêt (*sampha-[palāpa]-bhāsa*)...

Ayant considéré les choses ainsi, lui-même s’applique à être écarté de la satisfaction [due au fait d’user] des paroles fausses (*musā-vādā*)...

Ainsi, sa conduite verbale (*vacī-samācāra*) est totalement purifiée de trois manières.

Il possède une assurance (*pasāda*) parfaite [= foi sûre] envers le *Buddha*, le *Dhamma*, le *Saṅgha*...

Il possède des comportements (*sīla-s*) appréciés des nobles (*ariya-kanta*), sans rupture, sans faille, sans tache, sans défaut, profitables, loués par les sages, sans fierté, menant au recueillement (*samādhi*).

Maîtres de maison, lorsqu'un noble disciple est doté de ces sept bonnes qualités et de ces quatre états appréciables, alors, s'il le veut, il peut déclarer de lui-même :

“J'en ai fini avec l'état infernal, j'en ai fini avec l'état animal, j'en ai fini avec l'état des trépassés [avides], j'en ai fini avec les mauvaises destinations (*du-gati*), inférieures et misérables, je suis un « entré-dans-le-courant » (*sotāpanna*), par nature délivré des états misérables, infailliblement destiné à l'éveil par soi-même (*sam-bodhi*).” »

## « Les racines de ce qui est inapproprié »

*A-kusala-mūla sutta* (AN 3.69) - extraits

« Il y a, *bhikkhus*, trois racines (*mūla*) de ce qui est inapproprié (*a-kusala*). Quelles sont ces trois ? L'avidité (*lobha*) ..., l'aversion (*dosa*) ..., la confusion (*moha*) est une racine de ce qui est inapproprié.

Toute avidité [... aversion ... confusion], *bhikkhus*, est une racine de ce qui est inapproprié.

Tout ce qu'un individu avide [... hostile ... confus] accomplit au moyen du corps (*kāya*), de la parole (*vāca*) ou de la pensée (*manas*) est inapproprié.

Lorsqu'un individu avide [... hostile ... confus], dominé par l'avidité [... aversion ... confusion], l'esprit sous son emprise, en rend malheureux un autre [litt. « fait surgir le mal-être (*dukkham uppādayati*) »], sous un faux prétexte (*a-satā*), que ce soit en le frappant, en le contraignant, en le privant, en le critiquant ou en le chassant, [en pensant :] « Je suis fort ; la force est un avantage »<sup>[1]</sup>, cela est inapproprié.

Ainsi, engendrés par l'avidité [... aversion ... confusion], causés par l'avidité, produits par l'avidité, en raison de l'avidité, surgissent en lui divers états inappropriés (*a-kusala*) et malfaisants (*pāpaka*).

Et pourquoi, *bhikkhus*, dit-on d'un tel individu qu'il parle au mauvais moment, qu'il dit des mensonges [litt. « ce qui n'est pas advenu » (*a-bhūta*)], qu'il dit ce qui est sans profit, qu'il dit ce qui est contraire au *Dhamma*, contraire au *Vinaya* ?

Quand un individu en rend malheureux un autre sous un faux prétexte (...),

et qu'on lui parle ensuite de ce qui s'est passé [de ce qui est advenu], il le nie et ne l'admet pas ;

lorsqu'on lui parle de ce qui ne s'est pas réellement passé [ce qui n'est pas advenu], il ne fait pas d'effort pour expliquer : « Voilà pourquoi ce n'est pas réel, voilà pourquoi ce n'est pas ce qui s'est passé. ».

*Bhikkhus*, un individu de cette sorte, dominé par ces états inappropriés et malsains engendrés par l'avidité, l'aversion et la confusion, l'esprit étant sous leur emprise, vit dans le mal-être (*dukkha*) ici-même, contrarié, affligé, enfiévré ; et lors de la dissolution du corps, après la mort, il peut s'attendre à une mauvaise destination (*du-gati*). »

---

<sup>1</sup> *balavamhi balattho*. Autres traductions possibles : « que ce soit flagellation, emprisonnement, châtement, réprimandes ou bannissement, (en se disant :) “Je suis puissant, je suis un soldat.” » ; « par l'exécution, l'emprisonnement, la confiscation, la condamnation ou le bannissement — [en pensant :] “Je suis puissant, je veux le pouvoir.” » ; « par les coups, l'emprisonnement, la confiscation, l'accusation ou le bannissement, [avec la pensée :] “J'ai le pouvoir. Je veux le pouvoir.” »

## *Cunda sutta* (AN 10.176) - extrait

Et en quoi la pureté est-elle quadruple en matière de parole ?

Ainsi, une personne évite les **paroles mensongères** (*musā-vāda*) et s'en abstient.

Elle dit la vérité, est attachée à la vérité, digne de confiance, et ne trompe pas les gens.

Qu'elle se trouve lors d'une réunion, parmi des gens, au milieu de ses proches, dans une corporation ou à la cour du roi, et qu'on fasse appel à elle pour témoigner de ce qu'elle sait, elle répond, si elle ne sait rien : « Je ne sais rien », et si elle sait, elle répond : « Je sais » ; si elle n'a rien vu, elle répond : « Je n'ai rien vu », et si elle a vu, elle répond : « J'ai vu ».

Ainsi, elle ne profère jamais délibérément (*sampajāna*) un mensonge, que ce soit pour son propre avantage (*atta-hetu*, « à cause de lui-même »), pour celui d'une autre personne (*para-hetu*), ou pour quelque avantage trivial (*āmisā-kiñcikkha-hetu*) que ce soit.

Elle évite les **paroles calomnieuses** [litt. « qui divise »] (*pisuṇa-vāca*) et s'en abstient.

Ce qu'elle a entendu ici, elle ne le répète pas là-bas, de peur de semer la discorde là-bas ; et ce qu'elle a entendu là-bas, elle ne le répète pas ici, de peur de semer la discorde ici.

Ainsi, elle réconcilie ceux qui sont divisés ; et elle encourage ceux qui sont unis. La concorde la réjouit, elle se délecte et se réjouit de la concorde ; et c'est la concorde qu'elle répand par ses paroles.

Elle évite les **paroles dures** [blessantes] (*pharusa-vāca*) et s'en abstient.

Elle prononce des paroles douces, agréables à l'oreille, affectueuses, des paroles qui touchent le cœur, et qui sont courtoises, aimables et agréables à beaucoup.

Elle évite les **bavardages sans intérêt** [frivoles, inutiles] (*sampha-palāpī-bhāsa*) et s'en abstient.

Elle parle au bon moment, conformément aux faits, dit ce qui est utile, parle du *Dhamma* et du *Vinaya* ; sa parole est digne d'être retenue, appropriée, convaincante, circonscrite, profitable.

## *Pāsādika sutta* (DN 29) - extrait

« Quatre sortes d'attachement au bien-être (*sukhāllika-anuyoga*) sont inférieurs (*hīna*), vulgaires (*gammā*), typiques des gens ordinaires (*pothujjanikā*), ignobles (*an-ariyā*), frivoles (*an-attha-samhitā* = « liés au “sans-intérêt” »), qui ne conduisent pas à l'innapétance (*nibbida*), au désenchantement (*virāga*), à l'arrêt (*nirodha*), à la sérénité (*upasama*), à la connaissance complète (*abhiñña*), à l'éveil par soi-même (*sam-bodha*), à l'extinction (*nibbāna*). Quelles sont-elles ?

Tel individu immature (*bāla*) obtient une exaltation (*pīti*) et un bien-être (*sukha*) pour lui-même (*atta*) **en frappant** (*vadhēti*) **encore et encore des êtres vivants**. Tel est le premier attachement au bien-être.

Tel autre individu obtient une exaltation et un bien-être pour lui-même **en prenant encore et encore des choses appartenant aux autres**. Tel est le deuxième attachement au bien-être.

Tel autre individu obtient une exaltation et un bien-être pour lui-même **en proférant encore et encore des mensonges**. Tel est le troisième attachement au bien-être.

Tel autre individu, **pourvu des cinq “cordes sensuelles”** (*kāma-guṇa*)\* **et, en jouant, se divertit** [*pari-cāreti*]. Tel est le quatrième attachement au bien-être.

\* *kāma-guṇa* : = capacité de jouir à travers les sens physiques

Chaque sens physique est ici comparé à une corde capable de vibrer et résonner, si on en joue...

## L'enseignement graduel (*anupubbi-kathā*)

« Alors, le Bienheureux exposa au maître de maison l'exposé (*katha*) progressif (*anupubba*), c'est-à-dire qu'il délivra un exposé sur le don (*dāna*), un exposé sur la discipline (*sīla*), un exposé sur le paradis (*sagga*), l'inconvénient (*ādīnava* ; litt. l'affliction) du plaisir sensuel (*kāma*) – dégradant et souillant (*okāra-saṅkilesa*) – et l'avantage (*ānisaṃsa*) du dépassement [ou “renoncement”] (*nekkhamma*, litt. « marche, [k]hamma, hors de, nir-/ne- » ; la tradition joue aussi sur les mots en proposant l'interprétation “*nir-kāma*” : « hors du plaisir »).

Quand le Bienheureux sut que l'esprit du maître de maison était prêt (*kalla*), sensible (*mudu*), libre d'entraves (*vinīvaraṇa*), joyeux (*udagga*) et confiant (*pasanna*), alors il lui délivra les enseignements sur le *Dhamma* qui sont spécifiques aux *buddhas* : l'insatisfaction, son origine, sa cessation, le sentier.

### *Aṅguttara-nikāya* 1.314-315 (*Dutiya-vagga*)

Pour un individu ayant une vue erronée (*micchā-diṭṭhi*), *bhikkhus*, toute action corporelle, toute action verbale, toute action mentale qu'il entreprend et accomplit conformément à cette vue, ainsi que toutes ses intentions (*cetanā*), ses aspirations, ses résolutions, ses choix (*saṅkhāra*), tous ces états mènent à ce qui est regrettable (*an-iṭṭha*), déplaisant (*a-kanta*), désagréable (*a-manāpa*), désavantageux (*a-hita*) et au mal-être (*dukkha*).

Et quelle en est la raison ? Parce que cette vue, *bhikkhus*, est mauvaise (*pāpaka* ; relève de ce qui fait du mal).

Imaginez, *bhikkhus*, qu'une graine de neem, de courge anguleuse ou de courge amère soit plantée dans une terre humide. Tous les nutriments qu'elle puiserait de la terre et de l'eau mèneraient tous à son amertume, à son âpreté, à son goût désagréable.

Et quelle en est la raison ? Parce que cette graine, *bhikkhus*, est mauvaise.

Pour un individu ayant une vue correcte (*sammā-diṭṭhi*), *bhikkhus*, toute action corporelle, toute action verbale, toute action mentale qu'il entreprend et accomplit conformément à cette vue, ainsi que toutes ses intentions, ses aspirations, ses résolutions, ses choix, tous ces états mènent à ce qui est souhaitable (*iṭṭha*), plaisant (*kanta*), agréable (*manāpa*), avantageux (*hita*) et au bien-être (*sukha*).

Et quelle en est la raison ? Parce que cette vue, *bhikkhus*, est bénéfique (*bhaddikā* ; relève de ce qui porte chance, propice, favorable)

Imaginez, *bhikkhus*, qu'une graine de canne à sucre ou une graine de riz fin ou une graine de raisin soit plantée dans une terre humide. Tous les nutriments qu'elle puiserait de la terre et de l'eau mèneraient tous à son caractère sucré, à son goût agréable, à son goût exquis.

Et quelle en est la raison ? Parce que cette graine, *bhikkhus*, est bénéfique.

### *Dhammapada* stance n° 183

« Ne rien faire de mal-faisant (*sabba-pāpassa a-karaṇaṃ*),  
Se vouer à l'approprié (*kusalassa upasampadā*),  
Purifier son propre esprit (*sa-citta pariyodapanam*) ;  
Telle est l'instruction des *buddhas* (*etaṃ buddhāna sāsanaṃ*). »

# Conseils à Rāhula [donné] à Ambalaṭṭhika

*Ambalaṭṭhika-rāhulovāda sutta* (MN 61) - extrait

« Rāhula, les actes du corps (*kāya-kamma*), de la parole (*vāca-*) et du mental (*manas-*) ne devraient être accomplis qu’après avoir été examinés (*paccavekkhitvā*), encore et encore.

**Lorsqu’advient le désir d’agir** (*kattu-kāmo ahoṣi*) **par le corps**, tu devrais examiner cet acte corporel ainsi : “Ce désir que j’ai d’agir par le corps conduit-il à me tourmenter moi-même (*atta-byābādhati*), à tourmenter un autre (*para-*), à tourmenter les deux (*ubhaya-*) ? Est-ce un acte inapproprié (*a-kusala*), qui produit le mal-être (*dukkha-udraya*), qui mûrit en mal-être (*dukkha-vipāka*) ?”

Si, en examinant ainsi, tu te rends compte (*jānati*) que :

“Ce désir que j’ai d’agir par le corps conduit à me tourmenter moi-même, à tourmenter un autre, à tourmenter les deux ; c’est un acte inapproprié, qui produit le mal-être, qui mûrit en mal-être”.

Alors, Rāhula, dans la mesure de tes capacités (*sa-sakka*), tu ne devrais pas accomplir (*karoti*) un tel acte.

Mais si, en examinant ainsi, tu te rends compte que :

“Ce désir que j’ai d’agir par le corps ne conduit pas à me tourmenter moi-même, à tourmenter un autre, à tourmenter les deux ; c’est un acte approprié (*kusala*), qui produit le bien-être (*sukha-udraya*), qui mûrit en bien-être (*sukha-vipāka*)”.

Alors, Rāhula, tu devrais accomplir (*karoti*) un tel acte.

**Pendant un acte accompli par le corps**, tu devrais examiner cet acte corporel (...)

Si, en examinant ainsi, tu te rends compte que [cet acte conduit à tourmenter et est inapproprié],

Alors, Rāhula, tu devrais réprimer/interrompre (*paṭi-saṃ-harati*) un tel acte.

Mais si tu te rends compte que [cet acte ne conduit pas à tourmenter et est approprié].

Alors, Rāhula, tu devrais poursuivre (*anuppadeti*) un tel acte.

**Après avoir accompli un acte par le corps**, tu devrais examiner cet acte corporel (...)

Si, en examinant ainsi, tu te rends compte que [cet acte conduit à tourmenter et est inapproprié].

Alors, Rāhula, tu devrais déclarer (*deseti*), révéler (*vivarati*) et clarifier (*uttānī-karoti*) un tel acte auprès du Maître (*satthar*) ou d’un compagnon spirituel avisé (*viññūsu sa-brahma-cārīsu*). Puis, tu devrais t’engager (*āpajjati*) à te retenir (*saṃvarati*) à l’avenir.

Mais si tu te rends compte que [cet acte ne conduit pas à tourmenter et est approprié].

Alors, Rāhula, tu devrais demeurer (*viharati*) exalté (*pīti*) et joyeux (*pamojja*) à cause de cela, en t’entraînant (*anu-sikkhati*) jour et nuit aux qualités appropriées (*kusalā dhammā*).

[Exactement les mêmes termes et expressions sont employés concernant les actes de la parole et du mental... excepté pour l’avant-dernier cas concernant le mental :

« **Après avoir accompli un acte par le mental**, tu devrais examiner cet acte mental (...)

Si, en examinant ainsi, tu te rends compte que [cet acte conduit à tourmenter et est inapproprié].

Alors, Rāhula, tu devrais être troublé (*aṭṭiyati*), inquiet (*harāyati*) et rebuté (*jigucchati*) par un tel acte. Puis, tu devrais t’engager (*āpajjati*) à te retenir (*saṃvarati*) à l’avenir. »

En effet, ce discours s’adresse au jeune Rāhula, qui est un *bhikkhu*, or le *Vinaya* prévoit un acte de « confession/discussion » pour les gestes et paroles dommageables... mais pas pour les pensées du même type ! La déclaration et la clarification doivent donc s’accomplir en soi-même, sans l’aide d’un « ami-de-bien »...]